

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
BUREAU DELIBERATIF
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
POMPEY

SEANCE DU 21 Juin 2022

| Nombre de Membres | | |
|---------------------|----------|----------------------|
| Membres en exercice | Présents | Votants |
| 13 | 10 | 10 + 1 pouvoir |

Date de convocation
15 Juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un juin à dix-huit heures, le Bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Pascal BARTOSIK, Odile BEGORRE-MAIRE, Valentin DETHOU, Dominique GRANDIEU, Ludovic LEGGERI, Denis MACHADO, Jean-Jacques MAXANT, Sébastien POINT, Carole SALEUR, Laurent TROGRIC.

Absents excusés : Sébastien DOSE, Pierre JULIEN.

Représentés : David BLASIUS par Sébastien POINT.

Madame Odile BEGORRE-MAIRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Dispositif de soutien aux manifestations de rayonnement intercommunal – attribution d'aides

N° de délibération : 10

| Conseillers présents | Suffrages exprimés avec pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non participant |
|----------------------|---------------------------------|------|--------|------------|-----------------|
| 10 | 11 | 11 | 0 | 0 | 0 |

Rapporteur : M. GRANDIEU

Par délibération du 31 mars 2022, le Conseil de Communauté a instauré un dispositif de soutien à l'organisation de manifestations de rayonnement intercommunal et en a approuvé le règlement. Les crédits correspondants ont été inscrits au BP 2022 à hauteur de 24 000 euros.

Après instruction sur la base du règlement approuvé, il vous est proposé d'attribuer une aide aux deux associations suivantes :

1. Aide à la manifestation « EXPOSITION EUGENE VALLIN »

Dossier déposé le 27 avril 2022, déclaré complet après instruction le 12 mai 2022

Association bénéficiaire :

Fondation de l'Institution des Jeunes aveugles et déficients visuels Nicolas GRIDEL » basée à Nancy et disposant d'un établissement à LIVERDUN, au Domaine des Eaux Bleues.

Lieu de la manifestation :

Villa de la Garenne, Domaine des Eaux bleues, Liverdun

Date :

du 10 juin au 7 août 2022

Objet :

Circuit de découverte à l'occasion du centenaire de la mort d'Eugène VALLIN, membre fondateur de l'Ecole de Nancy. Ouverture et accueil d'une exposition d'œuvres issues de collections privées à la Villa de la Garenne à Liverdun.

Intérêt intercommunal :

Manifestation à caractère culturel et de valorisation du patrimoine historique et architectural du territoire en relation avec l'Art Nouveau et l'Ecole de Nancy.

Rayonnement de la manifestation :

- attractivité de la manifestation : première exposition d'œuvres d'Eugène VALLIN issues de collections privées et ouverture exceptionnelle au public de la Villa de la Garenne.

- manifestation insérant notre territoire dans un circuit régional

Plan de financement de la manifestation :

Budget prévisionnel : 125 100 €

Plan de financement : recettes propres : 27 %, concours publics : 11 %, fonds privés (mécénat) : 45 %, droits d'entrée : 17 %

Fréquentation attendue : 4 000 entrées

Point fort du dossier :

Caractère inclusif de la manifestation (accessibilité au public porteur de handicap et sensibilisation du public au handicap dans l'accès aux œuvres)

- Aide proposée : 6 000 € (5% du budget total de la manifestation)

2. Aide à la manifestation « FETE MEDIEVALE de LIVERDUN »

Dossier déposé le 30 mai 2022, déclaré complet le 08 juin 2022

Association bénéficiaire :

Office Municipal d'Animation de la ville de Liverdun, basée à Liverdun

Lieu de la manifestation :

Village médiéval de Liverdun

Date :

Du 4 au 5 juin 2022

Objet :

Manifestation historique et festive, accueillant une programmation artistique, des artisans et des activités à destination des familles

Intérêt intercommunal :

Mise en valeur d'un patrimoine historique et architectural phare du territoire, inséré dans la politique intercommunale de développement touristique et dans les réseaux touristiques régionaux.

Rayonnement de la manifestation :

Manifestation à rayonnement régional et visible dans les réseaux nationaux.

Insérée dans la programmation Boucle en fête du printemps 2022

Plan de financement de la manifestation :

Budget prévisionnel : 93 625 €

Plan de financement : concours publics : 20 %, droits d'entrée (y compris restauration et location de costumes) : 54 %, contributions volontaires en nature : 26 %

Fréquentation attendue : 5 à 6 000 personnes

Point fort du dossier :

Ecoresponsabilité de la manifestation (mobilité des publics, achats et production de déchets) et mobilisation associative (effectifs et part du budget de la manifestation)

- Aide proposée : 6 000 € (6 % du budget total de la manifestation)

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE une subvention au titre du dispositif de soutien à l'organisation de manifestations de rayonnement intercommunal à la *Fondation de l'Institution des Jeunes aveugles et déficients visuels Nicolas GRIDEL* pour un montant de 6 000 €.

ATTRIBUE une subvention au titre du dispositif de soutien à l'organisation de manifestations de rayonnement intercommunal à *l'office municipal d'animation (O.M.A.)* de Liverdun pour un montant de 6 000 €.

Fait et délibéré les jour, mois et
an susdits.
Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRLIC